Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Québec, le 22 avril 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 19 mars dernier, la députée de Taillon déposait trois pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant le retrait du projet de loi n^{0} 20 (PL 20) et la tenue de consultations sur l'avenir des soins de première ligne.

L'accès à un médecin de famille et aux soins de première ligne est une priorité pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le PL 20, qui a été déposé à l'Assemblée nationale en novembre 2014, propose la révision des modalités régissant les activités médicales afin d'en faire un levier de changement pour favoriser une meilleure accessibilité aux médecins de famille en première ligne. Dans cette perspective, l'objectif du PL 20 vise à assurer un meilleur accès aux services médicaux de première ligne et un meilleur suivi médical pour l'ensemble de la population québécoise.

Je peux vous assurer que nous analysons l'ensemble des propositions soumises par tous les groupes dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le PL 20 de la Commission de la santé et des services sociaux. Ainsi, cette consultation permettra de bonifier le projet de loi dans la mesure où les idées respectent les objectifs de celui-ci.

... 2

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Notre priorité est de trouver les meilleures solutions qui généreront des changements à court terme pour la population.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

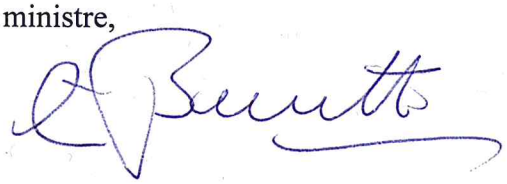

Gaétan Barrette

N/Réf. : 15-MS-001109-58